

# Informations sur les obligations des pays en matière d'établissement de rapports

Protéger les ressources végétales contre les organismes nuisibles



Vol. 2 (5), août 2015

## Table des matières

[Pg.1] Statistiques des descriptions d'ONPV publiées sur le PPI

[Pg.2] Réunion de milieu d'année 2015 du Secrétariat de la CIPV : planification stratégique pour la CIPV et renouvellement de son Secrétariat

[Pg.3] Liens figurant dans les rapports

[Pg.3] Rôle de vérification des éditeurs PPI

[Pg.3] Changements de points de contact en juillet 2015



### Statistiques des descriptions d'ONPV publiées sur le PPI (au 31 juillet 2015)

Description de l'ONPV				Janvier-juillet 2015	
Région	Nombre de parties contractantes	Nombre de parties déclarantes	Nombre de rapports	Nouveau	Mise à jour
Afrique	49	27	40	3	2
Asie	25	13	18	0	2
Europe	45	29	38	1	5
Amérique latine et Caraïbes	33	20	47	4	4
Proche-Orient	15	2	3	0	0
Amérique du Nord	2	2	3	0	0
Pacifique Sud-Ouest	13	12	22	6	6
<b>Total</b>	<b>182</b>	<b>105</b>	<b>171</b>	<b>14</b>	<b>19</b>

Description de l'ONPV		Juillet 2015	
Région	Partie déclarante	Nouveau	Mise à jour
Afrique	Kenya	0	1
Asie	-	0	0
Europe	Slovénie	0	1
Amérique latine et Caraïbes	Costa Rica, Guyana, Mexique	2	4
Proche-Orient	-	0	0
Amérique du Nord	-	0	0
Pacifique Sud-Ouest	Kiribati, Tuvalu	2	0

### Le saviez-vous ?

Lorsque vous modifiez les informations que votre pays est tenu de communiquer, il est conseillé d'utiliser la dernière version de votre navigateur Internet. Cela vous permettra de tirer le meilleur parti des fonctionnalités et options du [PPI](#).

Par exemple, toutes les fonctionnalités et options fonctionnent bien avec Internet Explorer 9 (mais pas avec Internet Explorer 8). Toutes les fonctionnalités fonctionnent bien avec Chrome.



## Réunion de milieu d'année 2015 du Secrétariat de la CIPV : planification stratégique pour la CIPV et renouvellement de son Secrétariat

La réunion de milieu d'année 2015 du Secrétariat de la CIPV s'est tenue le 28 juillet au Siège de la FAO à Rome. La rencontre, à laquelle a assisté l'ensemble du personnel du Secrétariat, était présidée par le Secrétaire de la CIPV, Xia Jingyuan. Les responsables d'équipe, Brent Larson, David Nowell et Orlando Sosa, ont présenté le travail effectué par leurs équipes respectives, tandis que le coordonnateur de la CIPV, Craig Fedchock, a fait le point sur les questions importantes du Secrétariat. Tous les membres de personnel ont fait part de leurs impressions et ont apporté de précieuses contributions au thème de la Conférence. Dans sa conclusion, le Secrétaire a insisté sur trois points importants :

**1. Principales réalisations du premier semestre**, notamment les six points importants suivants : 1) Gouvernance/stratégie : la dixième session de la CMP a obtenu des résultats fructueux, comme l'adoption de nouvelles normes, la prise en compte de l'évaluation de l'amélioration du Secrétariat de la CIPV et la promotion de l'Année internationale de la santé des végétaux (IYPH) ; le Bureau a approuvé la mise en œuvre de l'évaluation de l'amélioration du Secrétariat de la CIPV ; et le Comité financier a indiqué que la mobilisation des ressources constituait un sujet prioritaire. 2) Normalisation : le Comité des normes a diffusé neuf projets de NIMP auprès des membres pour consultation et les progrès dans le domaine des nouveaux traitements et des normes de diagnostic sont jugés satisfaisants. 3) Mise en œuvre, facilitation et soutien : de nouveaux projets sont en train d'être lancés tandis que d'autres, plus anciens, sont sur le point d'être achevés ; l'IRSS joue un rôle de plus en plus important dans le renforcement des capacités et dans le soutien au projet pilote sur la surveillance ; et les parties contractantes s'efforcent de plus en plus d'honorer leurs obligations en matière d'établissement de rapports et de prévenir les différends. 4) Communication et sensibilisation : la nouvelle version du PPI a été lancée ; et l'accélération de la fréquence et de la rapidité de publication des nouvelles permet d'informer un nombre toujours plus élevé de parties prenantes de la CIPV. 5) Partenariats et activités de liaison : un Groupe spécial pour la mobilisation des ressources a été établi ; et le Secrétariat noue et renouvelle plusieurs partenariats (internes et externes). 6) Gestion interne : plusieurs procédures opérationnelles normalisées ont été établies pour les réunions, séminaires, procès-verbaux et compte-rendus ; et l'esprit et la culture d'équipe ont été renforcés pour affermir l'unité du Secrétariat de la CIPV.

**2. Activités de base pour le prochain semestre**, organisées en six tâches : a) Planification et organisation de la onzième session de la CMP (2016), du Bureau, du SPG, du CN, de l'OSRD et de la consultation technique des ORPV ; b) mise en œuvre des programmes de travail sur la normalisation et plus grand recours à la contribution/consultation d'experts ; c) réalisation d'un projet pilote sur la surveillance et formation des formateurs dans le domaine de l'ECP, et organisation de l'atelier mondial sur l'ephyto, contrôle qualité des obligations des pays en matière d'établissement de rapports et prévention des différends ; d) refonte de la page d'accueil de la CIPV, production accrue de matériels de sensibilisation et tenue de sept ateliers régionaux de la CIPV ; e) mettre l'accent sur la mobilisation des ressources en renflouant efficacement le Fonds fiduciaire de la CIPV et souligner l'importance de la coordination interne entre le Secrétariat et la FAO et de la coopération externe avec les organisations internationales ; f) préparation et mise en œuvre d'un plan d'action sur l'évaluation de l'amélioration de la CIPV.

**3. Thème de la réunion.** En ce qui concerne la planification stratégique pour la CIPV, le Secrétaire a insisté sur quatre points : a) accroître la capacité globale pour mettre en œuvre la Convention ; b) renforcer la coordination interne au sein de la CIPV et la coopération externe avec les organisations internationales pertinentes (spécialisées et financières) ; c) mettre l'accent sur la normalisation, la facilitation de la mise en œuvre ainsi que sur l'intégration et le soutien ; et d) fournir un meilleur service et appui à la sécurité alimentaire, la protection de la biodiversité, la sécurité de l'environnement et l'innocuité du commerce. Concernant le renouvellement du Secrétariat de la CIPV, le Secrétaire a insisté sur quatre éléments : a) besoin d'affermir l'unité du Secrétariat de la CIPV ; b) accroître la cohésion interne et l'influence à l'extérieur ; c) prendre les mesures nécessaires pour remodeler la structure, regrouper les responsabilités et renouveler le mode de fonctionnement ; d) présenter la nouvelle structure, le nouveau mode de fonctionnement, les nouveaux résultats et une nouvelle image.

**Enfin**, M. Xia a appelé l'ensemble du personnel du Secrétariat de la CIPV à travailler de concert pour assurer la pérennité de la CIPV et de son Secrétariat.

### **Année de l'« Organisation des ONPV »**

La présente série de bulletins d'information (1 à 12) sera publiée d'avril 2015 à mars 2016 et traitera des objectifs et du fonctionnement des ONPV. Nous vous invitons à lire chacun de ces bulletins.

## Liens figurant dans les rapports

Lorsqu'ils publient leurs rapports sur le PPI, certains pays fournissent parfois des liens renvoyant vers un site institutionnel. Avec le temps, il arrive que ces liens ne soient plus valides, d'où l'intérêt de les vérifier régulièrement. En juin de cette année, le Secrétariat de la CIPV a contacté (par courriel) les points de contact de la CIPV pour leur demander de mettre à jour les liens obsolètes figurant dans leurs rapports. La mise à jour peut se faire en fournissant un nouveau lien ou en remplaçant le lien par un fichier. Au total, 30 pays ont été contactés pour remplacer quelque 110 liens obsolètes. À ce jour, seuls 19 liens ont été remplacés.

Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à vérifier les liens figurant dans le rapport de votre pays et à les mettre à jour selon que de besoin. À l'avenir, pensez à vérifier régulièrement les liens figurant dans les rapports.

## Rôle de vérification des éditeurs PPI

Le rôle de l'éditeur PPI est de gérer les informations de votre pays, notamment en publiant sur le Portail phytosanitaire international les informations relatives aux obligations des pays en matière d'établissement de rapports pour le compte du point de contact.

En août de cette année, le Secrétariat de la CIPV a contacté (par courriel) les points de contact de la CIPV ayant nommé un ou plusieurs éditeurs PPI en leur demandant de confirmer la validité des nominations et des adresses de courriel des éditeurs. Lorsque le point de contact souhaitait nommer un nouvel éditeur (pour remplacer le précédent ou en ajouter un), il lui a été demandé d'envoyer au Secrétariat de la CIPV le [formulaire de candidature dûment rempli](#).

Pensez à vérifier l'adresse de courriel du point de contact ou connectez-vous au PPI pour vérifier les informations relatives aux éditeurs PPI de votre pays. Si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à confirmer par courriel ([ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org) ou [dorota.buzon@fao.org](mailto:dorota.buzon@fao.org)) la validité de ces informations ou à nous communiquer tout changement ou inscription d'un nouvel éditeur PPI.

## Changements de points de contact en juillet 2015

En juillet 2015, les entités suivantes ont nommé de nouveaux points de contact :

PCO	Point d'information	Contact local	ORPV
<ul style="list-style-type: none"><li>Arabie Saoudite</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Nauru</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Guyane française</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>NAPPO</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>Tadjikistan</li></ul>		<ul style="list-style-type: none"><li>Guadeloupe</li></ul>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>Martinique (suite)</li></ul>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>Mayotte</li></ul>	
		<ul style="list-style-type: none"><li>La Réunion</li></ul>	



## Réfléchissez avant de voyager : prenez toute la mesure des conséquences de vos actes.

Ne vous est-il jamais arrivé de ramener de voyage des bibelots en bois, des fleurs ou des produits agricoles pour les offrir à vos amis ou à votre famille ? La prochaine fois, **SONGEZ** un instant aux éventuelles conséquences d'un tel choix. Il se peut que vous introduisiez dans votre pays des organismes nuisibles susceptibles d'avoir des conséquences extrêmement préjudiciables sur l'économie, la sécurité alimentaire ou l'environnement.

***Mieux vaut prévenir que guérir***  
**Agissez de façon responsable !**

### Sigles et acronymes :

CIPV	Convention Internationale pour la protection des végétaux
CMP	Commission des mesures phytosanitaires
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
NROAG	Groupe consultatif sur les obligations nationales en matière d'établissement de rapports
ONPV	Organisation nationale de la protection des végétaux
ORPV	Organisation régionale de la protection des végétaux
PC	Partie contractante à la CIPV
PCO	Point de contact officiel d'une Partie contractante à la Convention
PPI	Portail phytosanitaire international ( <a href="http://www.ippc.int/fr">www.ippc.int/fr</a> )



### Coordonnées de la CIPV :

Convention Internationale pour la protection des végétaux

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Viale delle Terme di Caracalla 1, 00153 Rome, Italy

Téléphone : +39 06 5705 4812

Courriel : [ippc@fao.org](mailto:ippc@fao.org)

Site Internet : [www.ippc.int/fr](http://www.ippc.int/fr)